

## Itinéraire détaillé

- D Depuis la base de loisirs de Gué de Selle à Mézangers, suivre la signalétique « circuit 1 » direction sud vers Mézangers. Cette signalétique est relayée par des balises tout au long du parcours.
- 1 Après avoir traversé la route (D517) à l'entrée de Mézangers, prendre à gauche direction « les Loges » où vous arrivez sur la D272.  
Prendre à droite puis à gauche (vers « la Sevinière »). **Attention ! virage dangereux !**  
Vous trouverez à droite le sentier.

### Merci de veillez à la fermeture des portillons.

- 2 Prendre à droite à Brehon. Quelques centaines de mètres plus loin à gauche, vous retrouvez la liaison Evron - Ste Gemmes. Vous remarquerez les vestiges de l'ère industrielle du début du 20ème Siècle (« la Ménetteuse » propriété privée) ancienne fabrique de matériel agricole.

Lorsque vous arrivez à St Gemmes, prendre la direction de l'église. **Notez le château de la Cour à droite à l'entrée du bourg.**

- 3 A l'église, prendre à droite puis encore à droite la route d'Assé le Béranger, puis prendre à gauche direction « Montabay ».
- V Variante possible (balisée V1) : au carrefour à la sortie du bourg, à l'entrée du lotissement prendre à gauche direction « la Herveillière » en suivant à nouveau le balisage du circuit N°01.

- 4 Arrivé à « la Gripassière », suivre la D 517 sur votre droite. **Attention ! virage dangereux !** Prendre le sentier à droite dans le virage.  
Après être passé devant l'oratoire et laissé « la Saulinière », vous arrivez au carrefour des « Arnaudières » (panorama).

- 5 Prendre à gauche toute, pour effectuer une petite boucle qui vous ramènera au même carrefour des « Arnaudières » et prendre à gauche vers Mondésert (*raccourci : possibilité de retrouver « la Planche » Balisage n°23*).  
**Pour les attelages : tourner directement à droite direction « Mondésert », puis « la Gaulerie ».**

Vous entrez dans le bois du Gros Roc. A noter : le manoir de Pierre Fontaine, bâti du XV ème Siècle.

Juste avant la D517, suivre le sentier en bordure de route sur la droite. A l'entrée du bourg de Ste Gemmes le Robert, prendre à droite en direction de « la Herveillière ». Traversez la D20 puis suivre le sentier et à droite à « la Maillardière ».

- 6 Après « la Valaisière », prendre tout droit jusqu'à Etiveau.  
**Attention attelages : prendre la route à gauche !**

V Variante (balisée V2) : tout droit (Gué de Selle à 5kms)

7 Après « la Hardière », prendre à gauche puis à droite.

- V Nouvelle Variante (balisée V3) : Gué de selle à 6,6kms interdite aux attelages.

- 8 Au bout du chemin, prendre à droite (épinglé à cheveux) ou tout droit vers le village de Montaigu (Balisée V4 : Gué de selle à 7kms)

**Attention ! les attelages devront suivre la route (balises) l'accès de la colline n'est pas possible sauf le refuge.**  
Au site du Montaigu : suivre les sentiers balisés.

Après être passé sous le tunnel (possibilité d'évitement par le chemin de la Chesnay) prendre à gauche. **Attention à bien prendre à droite au carrefour des 4 chemins, puis traverser la D 241, passer au Tertre et redescendre sur le bourg d'Hambers**  
Au plan d'eau, prendre à gauche, puis suivre le balisage afin de retrouver le carrefour des 4 chemins. Prendre à droite direction « la Tressinière ».

Après avoir passé « Touche Ronde » parcourez quelques centaines de mètres sur la D236 **Attention au virage !** Remonter à gauche jusqu'au manoir de Lorias. Suivre le balisage.

## Suite itinéraire détaillée...

- 11 Au lieu dit « Les petites portes », longez le plan d'eau jusqu'à la D236 qu'il faut traverser puis monter tout droit en direction du village de Montaigu.  
Suivez le balisage jusqu'à « la Bourdonnière », puis prendre à gauche au calvaire (remarquez le bâton de pèlerin ou boudon sculpté sur son chanfrein) puis un chemin de terre à droite vers Pierre Aigue.

## En cas d'urgence



### Quelques recommandations :

- Soyez prudents et respectez le code de la route en traversant ou en empruntant des axes routiers fréquentés.
  - Respectez la tranquillité des sites et des autres usagers, agriculteurs, joggers, chasseurs et autres randonneurs.
  - Tenez les chiens en laisse.
  - Respectez l'environnement en ramenant avec vous ce que vous avez amené (détritus de pique nique, et emballages)
- Vos excursions sont entreprises sous votre entière responsabilité et n'engagent en rien celle de l'Office de Tourisme ni des communes.*

## Randonner autour

de Mézangers,



Distance : 48,3 km

Type : randonnée

Difficulté : moyen

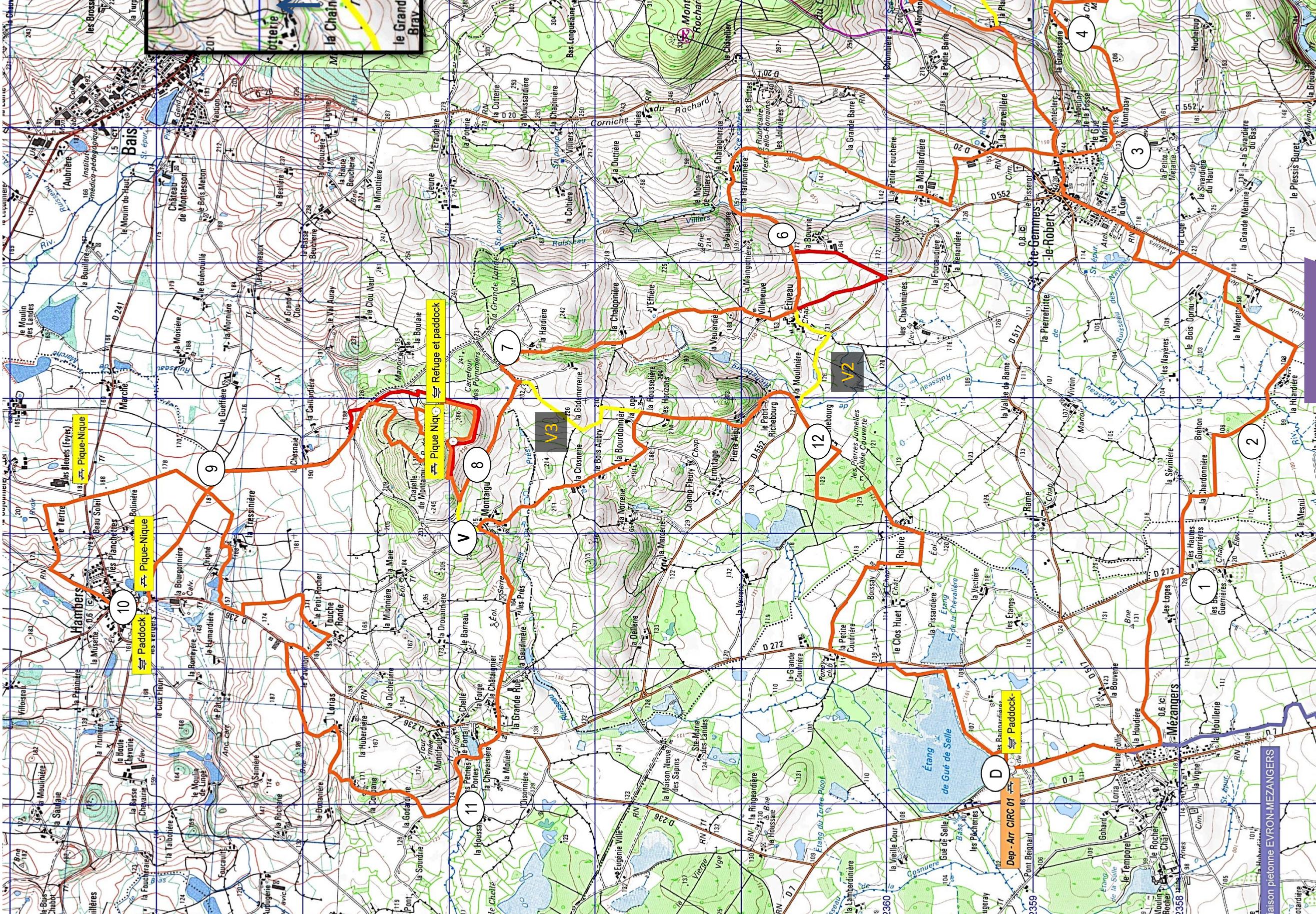
Boucle : oui

Balisage : n° 01 - orange

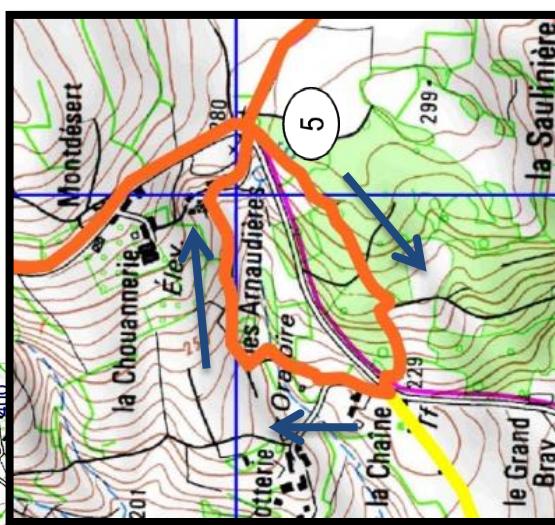
Départ : étang du Gué de selle.



# Circuit 01 : balisage orange / 48,3 KM



Zoom sur le fléchage ...



Attention : chevaux, attelage et VTT bien suivre la liaison réservée à votre discipline. Le site du gué de Selle est réservé aux piétons !

**Pratique...**

**Pique-nique :** Base de loisirs de Gué de Selle à Mézangers  
Sur la liaison piétonne avant Ste Gemmes le Robert  
Au refuge de Montaigu à Hambers  
Au plan d'eau d'Hambers  
Au parc sensoriel les Bleuets à Hambers.

**Boulangeries, épicerie départs de pain :** Mézangers, Ste Gemmes le Robert, Hambers

**Tous commerces :** Evron, Bais